

الجمهورية اللبنانية  
مكتب وزير الدولة لشؤون التنمية الإدارية  
مركز مشاريع ودراسات القطاع العام

## ETUDE DE RECONSTRUCTION ET DE DEVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE

République Libanaise  
Bureau du Ministre d'Etat pour la Réforme Administrative  
Centre des Projets et des Etudes sur le Secteur Public  
(C.P.E.S.P.)

**LIBAN**

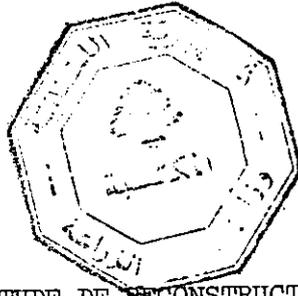
### ANNEXE TECHNIQUE 20 GESTIONS ASSOCIEES



**PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT**

**ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION  
ET L'AGRICULTURE**

**BEYROUTH, 1980**



ETUDE DE RECONSTRUCTION ET DE DEVELOPPEMENT DE  
L'AGRICULTURE

L I B A N

ANNEXE TECHNIQUE 20  
GESTIONS ASSOCIEES

Rapport préparé pour le  
Gouvernement du Liban  
par

G. Cesarini, spécialiste en  
coopératives et vulgarisation agricoles

PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT  
ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE  
Beyrouth, 1980

## LISTE DES RAPPORTS PUBLIES DANS LE CADRE DU PROJET

### RAPPORT DE SYNTHÈSE

- Première partie : Stratégie du développement et politique agricole
- Deuxième partie : Proposition pour une réorganisation du Ministère de l'agriculture
- Troisième partie : Programme de reconstruction et de développement de l'agriculture à moyen terme

### ANNEXES TECHNIQUES

- 1 Long-term growth and development of the Lebanese economy
- 2 Situation de l'agriculture et orientations générales du développement agricole
- 3 Perspectives, stratégies et politique agricoles à long terme
- 4 Planification de la main d'oeuvre agricole
- 5 Situation et perspectives de la statistique agricole
- 6 Aménagement du territoire
- 7 Aménagement et développement des forêts
- 8 Aménagement et développement des parcours et pâturages
- 9 Aménagement et développement des terres agricoles
- 10 Développement hydro-agricole
- 11 Situation et perspectives du développement des productions végétales
- 12 Situation et perspectives du développement des productions animales
- 13 Situation et perspectives du développement des pêches
- 14 Farm mechanisation
- 15 Commercialisation agricole
- 16 Agro-industries
- 17 Recherche agronomique
- 18 Extension, training and agricultural education
- 19 Développement du mouvement coopératif
- 20 Gestions associées
- 21 Crédit agricole

Remarque: Les options finales retenues dans le rapport de synthèse du projet ne reflètent pas forcément les opinions exprimées dans les annexes techniques qui ne sont que celles de leurs auteurs et ne représentent pas nécessairement les vues de la FAO ou du PNUD.

## TABLE DES MATIERES

	<u>Page</u>
1. CONSIDERATIONS GENERALES	1
2. PROBLEMES STRUCTURELS	3
3. TENDANCES ACTUELLES	5
4. L'APPROCHES AU DEVELOPPEMENT AGRICOLE	7
5. L'ORGANISATION ET L'ACTION	8
6. LES GESTIONS ASSOCIEES	10
7. CONDITIONS ET CRITERES	13
8. PROPOSITIONS	17
8.1 Action à court terme	17
8.2 Action future	17
<u>Annexe 1.</u> Fiche de projet	19

## 1. CONSIDERATIONS GENERALES

La société libanaise, tout en étant ouverte sur l'extérieur, à conservé pendant des siècles des structures traditionnelles, basées sur les grandes familles, l'unité confessionnelle, le village, les petites exploitations. C'est l'origine profondément rurale de cette société qui a donné la force morale de cohésion aux groupes qui se sont dispersés dans le monde et a permis à un peuple dispersé de conserver sa propre identité et unité.

Tout cet équilibre est compromis par une agriculture qui s'affaiblit de plus en plus, entraînant un gaspillage croissant des ressources naturelles et humaines du milieu rural.

Les données disponibles indiquent que sur un million d'hectares de superficie totale, 22 pour cent sont en production et seulement 5 à 6 pour cent sont irrigués.

On estime aussi que la superficie des terres abandonnées depuis longtemps s'élève à 300.000 ha et que les forêts sont passées de 270.000 ha à 50.000 ha, accentuant les phénomènes d'érosion et de dégradation naturelles.

La population est actuellement de 3 millions d'habitants et la densité moyenne par kilomètre carré s'élèverait à 245 personnes. Si la progression continue au rythme observé récemment, on a calculé qu'en l'an 2000, la population atteindra 4,9 millions d'individus.

Si le rajeunissement global de la population est patent (41,6% ont moins de 15 ans), le vieillissement en milieu rural n'est pas moins évident, et la population agricole active est passée de 40 à 20 pour cent. Il n'est pas inutile aussi de noter que la population urbaine qui représentait 35 pour cent de la population totale en 1960 atteignait les 65 pour cent en 1975.

Le niveau général d'éducation s'est fortement accru. Le nombre de diplômés des écoles supérieures et des universités, originaires des villages les plus éloignés, s'accroît régulièrement. Cependant, le taux d'analphabétisme est encore élevé (20% pour les hommes et 44% pour les femmes) et atteint en certains endroits des valeurs très supérieures (dans la région du Akkar, dans le Nord, il est de 90%).

Le problème de la main-d'oeuvre disponible est caractérisé par deux phénomènes : d'une part un nombre élevé de Libanais qualifiés ont émigré et d'autre part la source des travailleurs saisonniers ou permanents s'est tarie. On estime ainsi la perte de main-d'oeuvre à 200.000/300.000 personnes, ce qui pose un problème sérieux.

Il en est résulté une production agricole en constante diminution. Ce secteur d'activité contribue faiblement au produit intérieur brut du pays et couvre à peine 40 pour cent des besoins alimentaires de la population. Avec l'augmentation de la consommation urbaine, la balance agro-alimentaire est et devient de plus en plus déficitaire, surtout pour ce qui concerne les céréales, la viande et le lait.

La production laitière, par exemple, est tombée à 20.000 t/an contre 60.000 t/ auparavant. Les bovins sont passés de 30.000 à 15.000. Cette tendance ne semble pas devoir se modifier.

La raréfaction de la main-d'oeuvre venant de l'extérieur a accentué l'utilisation des femmes pour les travaux agricoles, tandis que la mécanisation reste toujours très limitée.

Pour 220.000 ha en production, il y a 142.000 fermes dont la moitié produit 85 pour cent de la production agricole totale et l'autre moitié les 15 pour cent restants. Du point de vue de la taille des exploitations, il y a en général peu de différence entre les zones en sec et en irrigué, ou entre les zones de colline et de montagne (2/3) ou celles de plaine.

## 2. PROBLEMES STRUCTURELS

La tendance naturelle de la population agricole de quitter l'exploitation, de s'orienter vers le secteur tertiaire et de s'installer dans les zones urbaines, la faible taille de la majorité des exploitations, les frais élevés de mise en valeur des terres, l'absence de structures institutionnelles et systématiques d'aide, conduisent au développement d'une agriculture à temps partiel qui a toutes les difficultés à trouver de main-d'oeuvre. Ceci entraîne une sous-utilisation des ressources naturelles du pays.

Il n'y a plus de liens entre les vallées cultivées et les pâturages de colline et de montagne, entre les petits îlots irrigués et les cultures en sec environnantes, ainsi qu'entre les diverses productions des fermes. Les villages de colline et de montagne (50% des 1.500 villages du pays) sont les plus défavorisés. Il n'y a plus aucune complémentarité de culture entre les terres de l'Etat et les terres privées.

Sur 300 familles qui utilisaient 3.000 ha de pâturage actuellement avec 30-40 ovins par famille (village Deir el Ahmar en Beqaa), une centaine est encore sur place, mais il est à craindre que très rapidement ce nombre se réduise à 4 ou 5, les autres émigrant à Beyrouth. Dans les zones cultivées en sec sur les collines en terrasse, l'abandon des terres est très visible et la monoculture céréalière s'affirme de plus en plus. La mécanisation agricole à l'aide de tracteurs de louage, entraîne une réduction des journées de travail et conduit à l'élimination du cheptel. Cette situation est à l'image de la loi économique de la mauvaise monnaie qui chasse la bonne. L'élimination des boeufs, puis des ovins, laisse le champ libre à d'autres activités qui semblent plus profitables.

Il y a 10 ans, un village de colline de 3.500 habitants, avait 1.500 bovins, 1.000 brebis et 300 chèvres. Aujourd'hui, il ne reste qu'une dizaine d'unités de production. Cela signifie une perte considérable, une sous-utilisation du potentiel de production et une sous-valorisation des terres. Cet exemple n'est pas un cas particulier, et la plupart des villages sont dans une situation semblable.

Cette évolution, qualifiée de spontanée, est en fait conditionnée par des facteurs extérieurs; le résultat en est que les structures productives sont profondément arriérées et déséquilibrées.

La situation foncière du paysan est la preuve: 64 pour cent des propriétés ont moins de 20 dunums <sup>1/</sup> et représentent une superficie totale de 29 pour cent.

En d'autres termes, près de 100.000 familles vivent sur 65.000 ha avec 0,7 ha en moyenne par famille. 100.000 familles, c'est au moins un demi-million de personnes vivant du produit de leur exploitation. Le tableau 1 donne une idée des difficultés que la situation actuelle présente à la diffusion des innovations, des modernisations, et à la participation à un développement équilibré.

---

<sup>1/</sup> 1 dunum = 0.1 hectare

Tableau 1 : Nombre et Taille des Exploitations Agricoles.

	0-2 dunums	20-100 dunums	plus de 100 dunums	Nombre total des exploitations
Nombre	91.493	40.022	11.296	142.811
%	64%	28%	8%	100%
				Superficie totale productive
ha	65.340	67.980	86.680	220.000
%	29,7%	30,9%	39,4%	100%

A cette situation structurelle déséquilibrée, il faut ajouter l'état de fragmentation dans lequel se trouvent les propriétés, les exploitations et les cultures. A ces trois niveaux correspondent différents modes de faire valoir direct en ferme, en métayage, avec des variations, en fonction des coutumes en vigueur dans les différentes régions du pays ( Mozaraa, Moussakat, Mougharasat) et selon les terrains (irrigués, en sec, plantés ou non d'arbres).

Un exemple concret est donné par une étude foncière effectuée en 1971 à Kfar Kahel sur 126 ha appartenant à 133 propriétaires <sup>1/</sup>. Cette superficie était divisée en 250 parcelles cadastrales, et cultivée par 116 exploitants sur 243 parcelles. La moitié de ces exploitants, 55, ne disposaient que de 11 ha. Cela signifie que 249 familles (soit plus de 1.000 personnes) de propriétaires et d'exploitants, avec donc des intérêts divergents, vivaient totalement ou partiellement du revenu de ces 126 ha.

<sup>1/</sup> Y compris les propriétés en indivision.

### 3. TENDANCES ACTUELLES

Les responsables économiques ont tendance à considérer qu'en accélérant l'accroissement de la productivité en général et celle de l'agriculture en particulier, les situations de marginalité structurelle et humaine disparaissent naturellement. Selon eux, dans un processus de croissance générale, le secteur agricole lui aussi suit le même mouvement. Il suffit donc, pour corriger l'actuelle situation de stagnation, de rechercher l'amélioration des techniques et de la productivité en introduisant des variétés à haut rendement, en généralisant l'irrigation, la mécanisation et les techniques modernes ainsi qu'en stimulant la transformation des produits agro-alimentaires.

Une approche de ce genre pourrait sembler la plus logique et la plus simple, puisqu'elle suit le modèle des sociétés urbanisées. Dans le cas qui nous intéresse, elle ne suffira pas et sera peu appropriée au petit fermier.

En effet, les anomalies structurelles deviendront pour les petits fermiers des barrières infranchissables, le morcellement des terres ne permettra aucun remembrement et la petite irrigation aura des effets limités sur les parcelles arrosées. On assistera à l'élimination des petites exploitations à faire valoir direct, à l'acquisition des meilleures terres par les sociétés urbaines les plus riches et à la formation de quelques milliers de grandes exploitations modernes et mécanisées, dont la gestion sophistiquée sera assurée à partir de Beyrouth. De plus en plus de terres seront marginalisées, c'est-à-dire sous-utilisées. Elles représentent déjà 50 pour cent des terres cultivées ainsi que des centaines de villages. Le phénomène déjà constaté de désintégration ira en s'amplifiant.

Quelques villages résisteront, constitués essentiellement de résidences secondaires, mais en général, il y aura désertion et chute de la population, à moins que d'autres communautés ne s'y installent, venant de l'extérieur du pays. C'est ce qui se produit déjà avec des groupes de bédouins qui utilisent d'une façon irrationnelle les pâturages abandonnés de colline et font même paître leurs troupeaux sans aucune permission, sur les terrains des plaines cultivés par les villageois locaux. Nous avons trouvé dans la Béqaa à Farsabad, un exemple de ce genre.

A la desertion humaine des territoires marginaux, il faut ajouter l'augmentation brusque de la consommation des agglomérations urbaines et aussi moderne et rationnelle que puisse être l'agriculture, la balance agro-alimentaire sera toujours déficitaire.

La collectivité aura à supporter des coûts sociaux et d'investissement consécutivement à ce phénomène d'urbanisation et au déséquilibre écologique qui s'ensuivra. Un exemple de ce phénomène, dû à une urbanisation désordonnée, est donné par les villes de Naples et de Palerme et leurs environs, dont le potentiel touristique a été sérieusement dégradé.

Il faut ajouter que l'aide que le marché extérieur pourra apporter à cette situation dans le temps et dans l'espace a des limites. Il est ouvert, mais il y a la concurrence méditerranéenne de l'Egypte, du Sud de l'Italie et d'autres pays aussi.

Une telle situation pose des problèmes difficiles à surmonter. Pour ce qui concerne l'agriculture, il faudra prendre des décisions politiques et élaborer une stratégie à long terme, en cherchant de nouvelles solutions liées aux ressources du pays.

Pour l'agriculture en particulier, deux facteurs sont à prendre en compte :

- impossibilité de toucher tous les agriculteurs;
- difficulté de rendre la production efficace sur la surface agricole utile étant donné la fragmentation des terres et le coût élevé de l'opération.

Il n'existe malheureusement pas de solution globale permettant d'améliorer les structures et d'accroître le pouvoir de décision de milliers de petits paysans. L'incitation au développement faite au niveau rural, souvent de manière fragmentée, consiste essentiellement en innovations simples (introduction de variétés nouvelles ou de techniques élémentaires) qui ne résolvent pas les problèmes. Il en résulte une méfiance envers le monde extérieur, une sous-estimation du potentiel local par manque de confiance en eux-mêmes et en leur propre famille, et la conviction que seule l'émigration est susceptible d'apporter une amélioration à leur situation.

Le plus grave dans cette situation, et qui ne s'apprécie pas au premier coup d'oeil, n'est pas dans l'élimination du bétail des petites fermes ni dans la non exploitation des faibles ressources qui durant un temps, constituaient la base de la vie de ces paysans. C'est le fait qu'avec l'abandon des communautés de villages, une grande valeur culturelle et morale se trouve déracinée et dispersée avec de précieuses expériences acquises pendant des siècles de travail.

#### 4. L'APPROCHE AU DEVELOPPEMENT AGRICOLE

En fait, en étudiant le problème en profondeur, on s'aperçoit que dans les communautés traditionnelles il n'existe pas seulement des aspects négatifs, mais aussi une grande richesse sociale, culturelle, humaine, une capacité d'entrepreneurs libres formant la base de la société, un lien entre la communauté sociologique et celle active économiquement. Il faut donc utiliser ces forces d'une façon constructive et efficace en retenant les valeurs positives.

Comment doit-on réaliser une telle action ?

A défaut de ressources publiques (intérieures et extérieures), il sera nécessaire de mobiliser les communautés en question en pleine coordination avec la structure institutionnelle de promotion et de support, afin de mettre à profit les aptitudes, les expériences, les connaissances et, en général, les valeurs humaines et techniques d'une agriculture qui, bien qu'ancienne, s'est développée avec ses ressources et énergies propres.

Un des objectifs les plus urgents, mais qui ne donnera de fruits qu'à long terme, est celui du soutien à une société rurale, libre et responsable de sa production.

La recherche d'une solution valable, étant pour les intéressés que pour la société, ne peut se faire qu'à partir d'une approche socio-culturelle, remontant à l'origine des communautés, avec les objectifs suivants :

- intégration et animation d'une réalité humaine de type traditionnel, potentiellement riche mais faible et isolée;
- recherche des dimensions techniques et économiques permettant une transformation rationnelle et une exploitation efficace;
- réalisation d'un processus progressif et intégral de transformation à la fois technique et humain, par une intervention modulée, afin que l'entreprise de production atteigne son équilibre.

## 5. L'ORGANISATION ET L'ACTION

Considérant les problèmes structurels, sociologiques, économiques et de gestion de l'agriculture actuelle et le cadre général du pays, on constate sans difficulté qu'une action en profondeur est à entreprendre.

Une approche sectorielle, en suivant le schéma classique "commodity Oriented", est inadéquate, car tous les aspects de la vie de la communauté doivent être considérés. Il faut alors que l'agent promotionnel ne soit pas seulement compétent dans les secteurs productifs de la zone, mais qu'il soit aussi sensible aux valeurs sociologiques et culturelles, motivé et, si possible, d'origine rurale.

Il y a aussi d'autres conditions indispensables à respecter :

- approche globale ouverte à tous les problèmes;
- action graduelle;
- soutien technique et économique continu;
- présence sur place de l'agent;
- zone d'opération limitée.

Un des facteurs limitants est l'insuffisance de techniciens capables de réaliser sur le terrain l'action de restructuration agricole et de mise en valeur des terres et d'encadrer les habitants actifs des villages (jeunes et vieux, hommes et femmes), en changeant les comportements tout en conservant les valeurs sociologiques.

La séquence classique de transmission du message, depuis les institutions techniques : agronome vulgarisateur - agent promu leader - fermier est limitée par le coût élevé du personnel nombreux et qualifié nécessaire dans chaque village. Un système de support de ce genre est valable dans des pays où la structure agricole est équilibrée, avec des exploitations économiquement viables et dotées d'une technologie sophistiquée, avec une population rurale de faible densité en zones écologiquement homogènes et dont l'action est orientée vers l'amélioration des conditions existantes et non pas vers un processus de changement en profondeur.

Considérant la situation libanaise, on risquerait avec un tel système de favoriser intensivement certaines exploitations et de négliger les autres, puisque ce système ne distingue pas le type d'exploitations. En outre, et ceci est plus grave, par une action au niveau national on risque de constituer une structure lourde, coûteuse sans que le message parvienne à ceux qui en auront le plus besoin c'est-à-dire les petits exploitants.

La solution des problèmes n'est pas dans la multiplication des institutions, du nombre de fonctionnaires ou de spécialistes, mais se situe au plan structurel et sociologique.

L'action de vulgarisation doit surtout être productive en termes sociaux et économiques ainsi qu'adaptée aux possibilités effectives du pays. Cela signifie qu'il faut limiter le plus possible le nombre des techniciens en accroissant au maximum leur préparation de leurs possibilités d'action.

## 6. LES GESTIONS ASSOCIEES

Des économies d'échelle seront réalisables si l'assistance technique fournie par le secteur public ainsi que l'effort fait dans le domaine de la vulgarisation visent à créer une structure de production réceptive et sélective, basée sur des groupements de petits fermiers, c'est-à-dire une structure agricole capable de retenir la main-d'oeuvre rurale.

Il y a tout un éventail de groupements possibles, suivant les situations locales et la capacité institutionnelle de support. Selon leur intensité d'intégration, on peut les classer dans l'ordre suivant :

- Coopératives de services comprenant l'intégration des services dans une unité juridiquement formelle (intrants, irrigation, crédit, commercialisation) et coiffant les exploitations individuelles associées.
- Unités techniques d'exploitation, formées par des exploitations individuelles qui suivent un assolement et une rotation communs par groupe de champs;
- Gestions associées ou groupements d'exploitations agricoles de plusieurs familles, dans lesquelles les terres des membres sont aménagées et gérées comme une unité de gestion.

C'est la troisième solution qui, lorsqu'elle est possible, permet d'obtenir le plus haut niveau de rationalité et d'utilisation des ressources physiques et humaines à condition que le mouvement soit volontaire. Des groupements de ce genre, surtout dans les zones marginales, permettraient non seulement de multiplier les efforts institutionnels, mais aussi de disposer d'un éventail de solutions techniques d'une ampleur unique.

Un exemple de l'évolution structurelle possible d'un groupe d'exploitations individuelles, réunies dans une unité de gestion de plusieurs familles, a été théoriquement reconstitué en partant d'une situation réelle dans un village du Sud Liban (Baraachit) couvrant un périmètre de 406 ha.

Tableau 2 : Exemple d'Evolution Structurelle

Caractéristiques Type d'exploitations	Superficie ha	Nombre d'exploitations	Exploitation moyenne ha	Parcelles	
				Nombre	Taille moyenne ha
Exploitations individuelles	705	188	2,15	1163	0,35
Gestions associées	405	2	203,00	4	101,5

Une structuration en coopératives de services ou en gestions associées modifie radicalement la structuration du Service de la vulgarisation et son degré d'efficacité.

Tableau 3 : Exemple Théorique de Besoins en Vulgarisateurs et Niveau d'Efficacité, dans Différents Systèmes de Gestion

	Individus	Familiales	Exploitations	Unités de gestion	Leaders	Agents vulgarisateurs	Agronomes Vulgarisateurs
Exploitations individuelles	1300	300	300	-	30	1 <u>1/</u>	1/5
Coopératives De service	1300	300	300	1	-	1/2	1/10
Gestions associées	1300	300	2 <u>2/</u>	-	-	1/2	1/10

Une analyse des aspects positifs et des problèmes des petites exploitations familiales et des groupements est synthétisée dans les schémas A et B suivants.

#### A. Petites exploitations familiales

##### Aspects positifs

- Emploi élevé de la main-d'oeuvre familiale.
- Structure simple et responsable.
- Capacité d'absorption des difficultés économiques et sociales.
- Exigences limitées.

##### Problèmes

- Sous emploi caché.
- Nombre élevé et petite taille des exploitations.
- Service et commercialisation difficiles.
- Vulgarisation coûteuse.
- Flexibilité limitée.
- Utilisation irrationnelle de la main-d'oeuvre.
- Investissements spécifiques élevés.
- Coûts de production élevés.

1/ Sans tenir compte des secteurs de l'animation, de l'économie ménagère, de la jeunesse rurale, etc...

2/ Le nombre des gestions associées et leur taille dépend de plusieurs facteurs et peut naturellement varier sensiblement selon la nature des terrains, l'intensité des cultures etc...

## B. Groupements ou gestions associées

### Aspects positifs

- Nombre limité et grande taille des exploitations associées.
- Economie d'échelle.
- Absorption rapide des innovations.
- Vulgarisation avec effet multiplicateur.
- Productivité élevée.
- Utilisation rationnelle de la main-d'oeuvre.
- Revenu équilibré.
- Ecole de formation humaine
- Capacité de résister à des difficultés économiques et sociales.
- Economie d'échelle et effet de retour de la production sur les activités secondaires et tertiaires.
- Investissements équilibrés.
- Absorption et utilisation de techniciens qualifiés dans le groupe.

### Problèmes

- Organisation complexe et délicate.
- Nécessité d'une vulgarisation hautement qualifiée techniquement et socialement.
- Exigence de services de support capables et efficaces.
- Nécessité de donner aux membres le sens des responsabilités communes.

## 7. CONDITIONS ET CRITERES

Une structure de groupe institutionnalisée et systématisée au niveau du village est possible. Ceci est démontré par les coopératives déjà en fonction dans le pays, comme à El Kaa dans le Nord de la Béqaa, à Kobayate dans la zone d'Akkar, à Deir El Ahmar en Beqaa, à Saida dans le Sud, ou par les comités sociaux d'Aidamoun (Akkar) ou Barka (Beqaa), qui ont pratiquement la fonction de coopératives de service. Les Coopératives de production de Saida au Sud et de production et de transformation laitière de Chal, et celles spécialisées aux alentours de Zahlé dans la Beqaa, sont aussi des exemples concrets de ce qu'il est possible de réaliser, elles se sont développées par l'action promotionnelle des Ministères des Coopératives et de l'Agriculture, avec l'aide d'organismes non gouvernementaux dans le cas des comités de village, et de quelques coopératives comme la Save the Children's Foundation.

De mêmes la Fédération Nationale des Coopératives Libanaises (FNCL) et l'Union Nationale de Crédit Coopératif (UNCC) sont disposées à contribuer au projet.

Par ailleurs, l'action coopérative, surtout dans les zones marginales, a ses racines dans les communautés traditionnelles avec des manifestations spontanées d'entraide (aouni) lorsqu'il s'agit de bâtir une nouvelle maison et d'aider le voisin en cas de noces ou de labourer les terres en rassemblant les ânes ou les boeufs.

Il est aussi fréquent de trouver des familles qui s'entraident en travaillant ensemble leurs parcelles de terre en rotation ou en construisant une route ou un canal d'irrigation ou en mettant en valeur un terrain en groupe.

En effet, il faut souligner que l'individualisme n'est pas incompatible avec la coopération. Il est certainement défavorable aux coopératives déséquilibrées, où il y a un leader ou un petit groupe qui commande les autres. Mais si la gestion associée est transparente, et a été fondée sur des bases démocratiques, il n'existe pas de contraste entre l'individualisme et la coopération, au contraire, on y trouve une complémentarité qui vise à protéger l'individualité elle-même.

Ceci signifie que l'approche proposée peut être adoptée même avec les conditions socio-économiques existantes. Pour cela, il faut intéresser au processus d'évolution toutes les forces sociales des villages, y compris les Mukhtars et les.....

Les conditions générales pour la formation de groupements de gestion associée sont :

- Adhésion volontaire des familles membres.
- Mise à disposition de la terre pour une période suffisamment longue.
- Gestion démocratique (un membre, une voix).
- Assemblée souveraine.
- Homogénéité du groupement.
- Partage du revenu net en fonction des jours de travail (80%) et de la valeur des terres apportées (20%)

Le partage du revenu net basé sur la terre et le travail permet une flexibilité et une adaptabilité aux différentes situation humaines.

Ces unités de dimension viable intégrées entre des exploitations de moyenne et de grande tailles, pourraient constituer la base d'une agriculture moderne.

On peut, à titre d'exemple, envisager une gestion associée sur une unité d'un millier de dunum comprenant 30 pour cent de terrains en pente et 50 pour cent en petites vallées ou en pente faible. Avec une unité de ce genre il serait possible :

- d'utiliser tous les moyens hydrologiques et morphologiques pour développer une petite irrigation (barrage en terre, récolte d'eau pluviale dans de petits réservoirs, captation de sources);
- d'intensifier et de rationaliser les cultures dans les terrains de vallée et de pente faible;
- d'effectuer des plantations fruitières mécanisées à haut revenu et de développer l'élevage intensif bovin et ovin pour la production de lait et de viande;
- de développer des systèmes de production et d'utilisation d'énergies alternatives (une étable de 100 vaches permettrait la production de biogaz et de précieuse fumure);
- de faire un travail moderne et qualifié aux membres de la gestion et d'avoir des possibilités économiques sur place.

La nouvelle dimension humaine et technico-économique permet ainsi de disposer d'un potentiel productif irréalisable dans une petite exploitation isolée. La solution envisagée, quoique passionnante et rationnelle, est cependant d'une réalisation assez difficile à cause de l'approche nouvelle dans un milieu peu préparé à la comprendre. Elle ne souffre aucun compromis de conception et exige la présence de techniciens non urbains, qualifiés. Aux problèmes difficiles, il n'y a jamais de solutions faciles et avec toute la prudence nécessaire, il faudrait avant tout expérimenter les propositions et en tirer des conclusions concrètes.

Si l'on applique sur une échelle nationale les deux solutions techniques auxquelles on pourrait avoir recours, en tenant compte des 50.000 exploitations des zones marginales de moins de 20 dunums et couvrant une superficie de 35.000 ha, on arrive à la situation théorique suivante (tableaux No. 4 et 5).

Tableau 4 : Nombre de Vulgarisateurs Nécessaires selon la Taille des Exploitations

Nombre	Agronomes Vulgaris.	Agents Vulgarisateurs	Leaders	Exploitations	Familles	Individus
Exploitations individuelles	40	166	5000	50.000	50.000	300.000
Gestions associées	10	50	--	500	50.000	300.000

Tableau 5 : Structures et Services par Vulgarisateur

	Superficie moyenne par vulgarisateur	Nombre moyen exploitations par vulgarisateur	Nombre moyen familles par vulgarisateur	Nombre individus par vulgarisateur
	ha	n.	n.	n.
Exploitations individuelles	170	242	242	1456
Gestions associées	333	8	833	5000

Une structure de ce genre représenterait un regroupement de centaines de milliers de parcelles, et surtout une association humaine incorporant environ 500 techniciens qualifiés. Ensuite, l'action produirait un effet multiplicateur dans les secteurs des services, de la transformation des produits agro-alimentaires, de la commercialisation, de l'utilisation de la petite irrigation.

L'organisation multifamiliale pourrait permettre, avec la rotation de la main-d'oeuvre, le développement de l'élevage bovin et ovin.

Si par exemple 100 des 500 groupements de gestion associée ont une centaine de vaches chacun, on aura 10.000 vaches en production avec 45.000 tonnes de lait et 6-3000 veaux par an en unités viables et contrôlables du point de vue sanitaire et ouvertes à l'amélioration génétique et qualitative. Dans le secteur ovin, en intégrant les biens domaniaux et communaux aux petites vallées et plaines, on effacerait les périodes saisonnières critiques par une rotation rationnelle des parcours, on pourrait tripler la charge en troupeaux, améliorer les races (par exemple, avec la Awassi), et accroître largement la production en agneaux et en lait. Ce bond qualitatif et quantitatif serait réalisable dans tous les secteurs fruitiers, maraîchers, etc.

Sur la base des données disponibles grace aux études pratiques effectuées, on peut prévoir (avec prudence) que la production brute moyenne des 35.000 ha pourrait passer de 1.000 LL. à 3.000 LL. avec un produit brut général de plus de 100 millions de livres libanaises.

La transformation foncière et le travail de mise en valeur des terres serait fait ensuite par les membres des groupements de gestion associée.

## 8. PROPOSITIONS

### 8.1 ACTION A COURT TERME

Elle se concrétiserait par une assistance technique et économique pour les interventions suivantes par le biais d'un projet (Annexe 1, Fiche de projet).

- a) Organisation d'un séminaire de courte durée en liaison avec le Ministère de l'Agriculture et le Ministère des Coopératives sur les gestions associées. A cette occasion, les aspects structurels, juridiques, psycho-sociologiques, techniques, et économiques relatifs aux réalisations volontaires déjà en fonction seront examinés, dans le cadre de la réalité libanaise. Les participants devraient comprendre une dizaine de techniciens des deux Ministères et du Plan Vert qui ont déjà l'expérience du milieu rural et de la coopération;
- b) A la clôture du séminaire, des possibilités concrètes, sur la base des propositions des participants, seraient examinées en faisant une analyse comparée des différentes situations par des sondages directs dans cinq ou six zones marginales. Une évaluation du potentiel favorable sera faite et le choix de deux actions pilotes s'en suivra
- c) Les deux actions pilotes seront développées et guidées par un expert en groupements de gestion associée, affecté dans les deux zones pour un an, assisté d'homologues libanais. Des consultations à court terme seront faites sur des sujets spécifiques.
- d) Sensibilisation et préparation des membres potentiels des futurs groupements; analyse de la situation locale et des aspects techniques et juridiques. Constitution de l'organisme juridique et commencement de la mise en valeur des terres et de l'action de groupe. Visite d'étude à des groupements de gestion associée du Sud de l'Italie.
- e) Assistance graduelle, suivant les nécessités, en temps et lieu, du Ministère de l'Agriculture et du Ministère des Coopératives, de leur organismes collatéraux, du Plan Vert et du PAM.
- f) Poursuite de l'action jusqu'à la troisième année avec des consultants pour de brèves missions.

### 8.2 ACTION FUTURE

- a) Diffusion au niveau du village ou des groupes de villages, de coopératives de service (1 pour 2 ou 3 villages) et exécution de l'action du Plan Vert, dans les domaines de la vulgarisation, du crédit et de la commercialisation par le truchement des structures des coopératives.

- b) Formation d'un groupe opérationnel intégré formé par des experts du Ministère des Coopératives et du Ministère de l'Agriculture pour le développement continu de l'action et la diffusion du groupement au niveau du pays.
- c) Garantie de la poursuite de l'aide technique et économique afin de permettre un processus continu d'accroissement.
- d) Mise à disposition des groupements de gestion associée des terres abandonnées et non cultivées et des terres domaniales et communales sur la base de plans équilibrés de mise en valeur.

ANNEXE 1

FICHE DE PROJET

1. Origine et justification du projet

Petites exploitations familiales, sous emploi, carence d'infrastructures, érosion, bas niveau de productivité caractérisent la majeure partie des zones marginales de colline et de montagne du Liban. La dispersion des efforts, la petite taille des exploitations agricoles, le phénomène de l'abandon de la terre lié à celui d'une urbanisation incontrôlée, tendent à causer de graves répercussions socio-économiques pour le pays.

Une action coordonnée d'infrastructures communes et pour la rationalisation des techniques de production pourrait constituer la condition de base pour un accroissement de la productivité et un développement socio-économique équilibré.

2. Objectifs

Dans les zones marginales de l'intérieur, constitution de deux groupements de gestion associée formés de petits fermiers pour promouvoir la mise en place de structures de base, physiques et organisationnelles, en vue de l'aménagement d'unités productives viables.

3. Plan d'exécution

1ère phase. (trois mois). Analyse des systèmes d'organisation rurale de travail communautaire. Séminaire sur les groupements de gestion associée, formation des cadres. Définition des zones d'intervention et choix de deux types de groupement.

2ème phase (5 mois). Analyse socio-économique et technique des zones et préparation d'un premier plan d'action avec les groupements en cours de constitutions.

3ème phase (1 an). Constitution formelle des groupements de gestion associée. Visite d'étude à des unités similaires dans le Sud de l'Italie. Réalisation des infrastructures de base (route, petite irrigation, mise en valeur des terres, etc), amélioration des méthodes de culture, rationalisation des plans culturels et plan d'exploitation intégré des groupements.

4ème phase (2 à 3 ans). Exécution du plan de mise en valeur et d'exploitation intégrée, définition des méthodes de gestion par les membres des groupements, intensification et diversification des actions en vue de la pleine utilisation des familles membres des groupements de gestion associée.

الجمهورية اللبنانية  
مكتب وزير الدولة لشؤون التنمية الإدارية  
مركز مشاريع ودراسات القطاع العام

Fonds nécessaires :

<u>Personnel :</u>	<u>Extérieur dollars US</u>	<u>National</u>
1 expert 12 mois	50.000	un homologue
Consultants (missions de court terme) : coopération, barrages et petite hydraulique, économie ménagère, etc.	50.000	
1 topographe	--	national
1 dessinateur	--	national
1 secrétaire administrative	--	national
1 chauffeur	--	national
<u>Matériel</u>		
- 1 véhicule tout terrain	10.000	
- Pièces de rechange 5 %	500	
- Essence	3.000	
- 2 motopompes, matériel et équipement pour l'irrigation, entretien	20.000	
- Matériel de construction (ciment, fer etc,) et autres matériaux	30.000	
- Produits pour actions démonstratives et pour vulgarisation (semences, plants, reproducteurs, engrais, pesticides, pépinières, etc.).	30.000	
- Matériel d'information et de formation	3.000	
- Séminaire de préparation des cadres et visite d'étude en Italie pour 5 participants	20.000	
- Contribution au travail		PAM
- Contribution au trail par le		Plan Vert
- Location de matériel et tracteur pour travaux de génie rural	15.000	
- Bureau et communications	5.000	
- Divers	15.000	
<b>Total</b>	<b>251.500</b>	

République Libanaise  
Bureau du Ministre d'Etat pour la Réforme Administrative  
Centre des Projets et des Etudes sur le Secteur Public  
(C.P.E.S.P.)